

DST



**SYTRAL MOBILITÉS**

**19 FEV. 2025**

21, BD Vivier Merle  
69487 Lyon cedex 03

**Monsieur Bruno BERNARD**  
**Président du SYTRAL MOBILITES**  
**Direction de la Stratégie territoriale**  
**21, boulevard Vivier Merle**  
**CS 63815**  
**69487 Lyon Cedex 03**

Charbonnières-les-Bains, le 14 février 2025.

Affaire suivie par :  
Cécile BRUCHON  
[cbruchon@charbonniereslesbains.com](mailto:cbruchon@charbonniereslesbains.com)

LRAR

Objet : Avis du projet arrêté Plan de mobilité des territoires lyonnais

Monsieur le Président,

En raison du délai serré pour examiner le projet d'arrêté du Plan de mobilité des territoires lyonnais, le Conseil Municipal de Charbonnières-les-Bains ne se réunira que le 20 mars 2025. Lors de cette réunion, une délibération exprimant un avis défavorable sur le plan de mobilité sera proposée au vote.

En effet, les préoccupations spécifiques de Charbonnières-les-Bains semblent avoir été négligées dans ce projet. Notamment, le campus du numérique, en plein essor, n'est pas pris en compte dans le plan de mobilité présenté.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Gérald EMMARD

